

CONTRAT DE VILLE 2015 – 2022

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Chemin Vert – Hauts Quartiers de la ville de Saumur

Appel à projet 2022

Constitution des dossiers

Le dossier de demande de subvention doit être transmis au service des politiques sociales de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en version **électronique** politiques.socials@agflo-saumur.fr

Il est également à compléter sur le **portail DAUPHIN de l'ANCT**.

Privilégiez une présentation claire et précise du projet ainsi que du budget, qui doit être détaillé et équilibré.

Si l'action que vous proposez est une action reconduite, vous devez impérativement joindre le bilan financier et qualitatif.

Les crédits de la politique de la ville couvrent les frais spécifiques de mise en œuvre de l'action mais en aucun cas les dépenses de fonctionnement courant de l'association.

Dépôt de votre demande de subvention jusqu'au 7 janvier 2022

(Une seconde programmation aura lieu au printemps)

Les orientations au titre de l'année 2022 :

Soutenir les initiatives qui répondent aux priorités identifiées dans le contexte de la crise actuelle :

- **Éducation**

Lutter contre la fracture numérique, accompagner pour une meilleure utilisation des réseaux sociaux, pour une compréhension intelligente de l'actualité

Lutter contre le décrochage scolaire

Accentuer la lutte contre le désœuvrement des jeunes tout en renforçant la continuité éducative

- **Culture**

Élargir l'offre d'activités, de loisirs et d'animation, dans le quartier et hors du quartier

- **Santé - Sport**

Étoffer l'offre de sport et d'activité physique au sein du quartier

Lutter contre les problèmes de surpoids liés aux mauvaises habitudes alimentaires et à la sédentarité

- **Mobilité**

Rendre plus lisibles les mesures existantes

Ces recommandations ne remettent pas en cause les 3 piliers d'intervention tels que définis dans le contrat de ville.

Le vivre ensemble (développement urbain, cadre de vie, tranquillité publique)

L'emploi (développement économique, l'insertion, la mobilité)

La cohésion sociale (éducation, parentalité, accès à la culture, santé)